الوكالة الوطنية لتنفيذ ومتابعة المشاريع
AGENCE NATIONALE D'EXÉCUTION ET DE SUIVI DES PROJETS

N°---------- /DG/ANESP

La Directrice Générale المديرة العامة

Date: 03 NOV 2026 بتاريخ:

Appel à manifestations d'intérêt national (AMI) pour le recrutement des bureaux qui seront chargé de Suivi du Programme de Développement de la ville de Nouakchott, Composante Santé – VOLET II, Construction de trois (03) infrastructures sanitaires stratégiques à Nouakchott – Phase II

AMI N° 04/CPMP – ANESP/2026

1. Le présent appel public à manifestation d'intérêt fait suite à la publication du PPM 2026 (actualisation n° 04) paru dans le site www.marchespublics.gov.mr.

2. L'Agence Nationale d'Exécution et de Suivi des Projets (ANESP) a obtenu dans le cadre de la Convention de Maitrise d'Ouvrage Déléguée relative au **Programme de Développement de la ville de Nouakchott, Composante Santé – VOLET II** des fonds du Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire afin de financer le **Suivi des Travaux de Construction de trois (03) infrastructures sanitaires stratégiques à Nouakchott – Phase II,** et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre des Marchés de suivi indiqués ci-dessous.

3. Les services d'ingénierie, objet du présent Appel à Manifestations d'Intérêt (AMI), portent sur la réalisation des prestations de **Suivi des Travaux de Construction de trois (03) infrastructures sanitaires stratégiques à Nouakchott – Phase II** comme suit :

N° du Lot		**Délai de prestations**
Lot 1	Suivi des Travaux de Construction d'un Centre des Urgences Autonomes de 80 lits au CHN	24 mois
Lot 2	Suivi des Travaux de Construction d'un Centre des Grands Brulés au CHN	18 mois
Lot 3	Suivi des Travaux de Construction d'un Bâtiment des urgences Hôpital AMITIE	20 mois

NB : Les candidats peuvent soumissionner à tous les lots, mais le nombre maximum de lots qui peut être attribué à un soumissionnaire est un seul lot.

4. Les candidats intéressés et éligibles (en règle vis-à-vis de la CNSS et DGI pour les nationaux, et non faillite pour les étrangère qui doivent avoir un site internet URL actif et mentionné dans la réponse du candidat) , sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fonctions en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (la nature des activités du candidat et le nombre d'années d'expérience, les qualifications du candidat dans le domaine des prestations et notamment références concernant l'exécution des marchés analogues,

l'organisation technique et managériale du cabinet, les qualifications générales et le nombre de personnels professionnels permanents et occasionnels), Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

5. Les références requises pour la qualification sont les suivantes :

- **Références générales (30 points) :**

 - Projets des études et/ou suivi de travaux des Bâtiments et Equipements Publics, **(30 points)**.

- **Références spécifiques (70 points) :**

 - Projets dans le domaine de suivi des travaux de construction de infrastructures sanitaires ou autres bâtiments complexes jugés similaires en nature et en volume au cours de dix (10) dernières années, **exécutés en Mauritanie (40 points)**.
 - Projets dans le domaine de suivi des travaux de construction de infrastructures sanitaires au cours de dix (10) dernières années, **(30 points).**

- **En cas de Groupement :**

 - Le chef de file doit répondre au moins 60 % de ce critère.

NB : Les expériences non attestées par un maître d'ouvrage public ou parapublic ou organisation internationale reconnue, ne seront pas prises en considération. Ces attestations doivent être accompagnées des pages de garde des contrats et/ou attestation de service fait.

6. Seules les qualifications antérieures des bureaux sont prises en considération, une liste des bureaux, ayant obtenu une note égale ou supérieure à **70 points**, classée **par ordre de mérite**, sera établie parmi ceux qui ont exprimé leur intérêt.

Une demande de proposition sera adressée aux bureaux classés premier, au terme du processus d'évaluation pour les invités à soumettre leurs propositions techniques et financières.

Un candidat sera retenu, selon **la méthode de sélection fondée sur la qualification des consultants (SQC)**. La procédure de la sélection d'une liste de qualification sera conduite en application de la loi n° 2021-024 abrogeant et remplaçant la loi n°2010-044 du 22 juillet 210 portant Code des Marchés Publics et ses décrets d'application

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : **Agence Nationale de l'Exécution et Suivi des Projets, Immeuble en face de la mosquée saoudienne, Ilot V Lot 90 D, Rue Ghandhi, à Nouakchott, Tel : + (222) 45 24 14 78**

9. Les dossiers de candidature, en version physique, rédigés en langue arabe ou française (seules les pièces constitutives du dossier de candidature libellées en français ; en arabe ou accompagnées de leur traduction conforme dans l'une de ces langues seront prises en compte pour l'évaluation) et établis en deux exemplaires dont l'originale devront être adressés au plus tard le **19/11/2026 à 11 H 00** à l'adresse indiquée ci-après :

A Monsieur le Président de la Commission de Passation des Marchés Publics – ANESP (CPMP – ANESP), Immeuble en face de la mosquée saoudienne, Ilot V Lot 90 D, Rue Ghandhi, GSM : 32 72 07 20, Adresse mail : cpmpanesp@gmail.com Nouakchott, Mauritanie.

Et porter la mention :

AMI N° 04/CPMP – ANESP/2026

Appel à manifestations d'intérêt national (AMI) pour le recrutement des bureaux qui seront chargé de Suivi du Programme de Développement de la ville de Nouakchott, Composante Santé – VOLET II, Construction de trois (03) infrastructures sanitaires stratégiques à Nouakchott – Phase II

La Directrice Générale

Maimouna AHMED SALEM

